SAS FORESTIERE BOUTHIER
12 Impasse du vieux chemin
24430 Annesse- et – Beaulieu
05 53 03 41 69
contact@forestierebouthier.fr

Madame Le Maire
14 rue René Guérin
24520 SAINT GERMAIN ET MONS

Annesse et Beaulieu, le 22 octobre 2026

Objet : Information – Entretien de la végétation / Obligations légales de débroussaillement (OLD)

Madame le Maire,

SAS FORESTIERE BOUTHIER, entreprise établie à Annesse et Beaulieu , est mandatée par Enedis, gestionnaire de réseau de distribution d'électricité pour réaliser des travaux d'entretien de la végétation et de débroussaillement autour des ouvrages de distribution d'électricité sur le territoire de votre commune.

En tant que gestionnaire d'ouvrages soumis aux obligations légales de débroussaillement définies par le code forestier et par arrêté préfectoral (ouvrages linéaires et/ou ouvrages localisés), Enedis va mener des opérations d'entretien de la végétation visant à diminuer le risque d'incendie et ce afin de préserver la sécurité des personnes et des biens et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité.

Ces opérations seront menées en respect des prescriptions formulées dans l'arrêté préfectoral en vigueur. Comme le prévoit l'article R. 131-14 du code Forestier, nous avons procédé à l'information des propriétaires concernés.

Nous travaillerons sur votre commune, durant la période prévisionnelle du 22/10/2026 au 31/12/2026.

Le responsable de ces travaux est M. Sébastien TINAS
Il est joignable au n° de téléphone suivant : 07.77.48.81.90

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie, sur vos panneaux réglementaires, de cette information, afin d'avertir les habitants des travaux à venir et de diffuser au maximum l'information sur les réseaux sociaux ou tout autre panneau de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Hafid EL IDRISSI
Gérant

